



Ils rêvent d'une révolution électorale

INITIATIVE FÉDÉRALE • Emmené par Charly Pache, un collectif hors parti veut en finir avec les élections au Conseil national. Histoire de donner sa chance à chaque citoyen selon le mode aléatoire. Explications.

SÉBASTIEN JULAN

Et si chaque citoyen pouvait recevoir un jour une lettre lui annonçant qu'il est appelé à siéger au Conseil national pour une législature de quatre ans! Comme ça, sans avoir à passer par les urnes, les partis politiques, les listes de candidats et tout le tralala de la campagne électorale...

C'est le rêve un peu fou d'un collectif indépendant qui ambitionne de lancer une initiative populaire fédérale intitulée «Génération nomination». Objectif: modifier l'article 149 de la Constitution suisse et reléguer aux oubliettes les élections au Conseil national (lire ci-après)!

Ce projet participatif sera-t-il pris au sérieux ou considéré comme trop déconnecté de la réalité? Suscitera-t-il les railleries de la classe politique? L'avenir le dira. Toujours est-il qu'il sera lancé le 27 juin prochain dans le cadre du festival du Belluard. Interview, en primeur, de sa cheville ouvrière: Charly Pache, 38 ans, informaticien de gestion, branché innovation et installé à Fribourg depuis sept ans.

Une élection majeure de notre démocratie réduite à un simple tirage au sort, de l'utopie pure?

Charly Pache: Le tirage au sort est un simple outil technique, tout comme le bulletin de vote. Il s'agit en réalité d'obtenir un échantillon représentatif de la population, comme en statistique. Cela n'a rien d'utopique.

A vous entendre, le Conseil national ne représente pas réellement le peuple suisse dans sa diversité.

Une étude de l'Université de Zurich montre que le parlementaire moyen est un homme de 55 ans, gradé à l'armée, avec un salaire confortable, qui est propriétaire, a étudié le droit ou l'économie et reste en place douze ans... Le Parlement n'est donc pas vraiment représentatif de la population. Ces élus ne sont pas de mauvaises personnes, mais chacun prend des décisions par rapport à ses propres sensibilités, d'où l'intérêt d'avoir une palette plus large. Il convient aussi d'équilibrer les générations puisque les décisions d'aujourd'hui seront assumées par les générations à venir.

Vous avez été candidat malheureux au National en 2011, puis au Conseil des Etats l'année suivante (succession d'Alain Berset), pour le compte du Parti pirate, dont vous n'êtes plus membre. Vous n'avez rien trouvé d'autre pour accéder enfin à un siège à Berne?

J'aurais plus de chance avec le système actuel qu'avec le mode aléatoire. Non, l'idée c'est que chacun ait la même chance. Si je me suis lancé en politique, c'était pour m'en faire une idée de l'intérieur, tout en restant lucide sur mes faibles chances, faute d'un grand parti der-



Les élus du Conseil national tirés au sort? C'est le projet un peu fou d'un collectif indépendant qui souhaite lancer une initiative fédérale populaire dans ce sens. KEYSTONE-A

rière moi. L'idée de proposer une solution alternative a mûri depuis lors en consultant des universitaires, des politiciens et des journalistes.



«Ce système a existé chez les Grecs durant l'Antiquité»

Le système aurait deux vitesses, le Conseil des Etats demeurant électif... Et quid du Grand Conseil?

On peut imaginer de changer aussi pour un parlement cantonal. Quant aux Etats, la Chambre des cantons, y maintenir le statu quo renforcerait l'équilibre et la distinction entre les deux enceintes parlementaires. Aujourd'hui, les mêmes élus passent de l'une à l'autre.

Le National est un vivier important qui prépare au Conseil fédéral. Avec des néophytes en politique, en place durant quatre ans maximum, ce ne serait plus le cas!

Il ne faut pas surestimer la charge d'un conseiller fédéral, très entouré. Il y a des

compétences aussi dans la société civile. Mais il est vrai que ça donnerait un avantage sérieux aux sénateurs pour devenir ministres.

Votre vision d'avenir, c'est donc un retour à la Grèce antique...

Ce système de distribution des sièges de manière aléatoire a existé en effet chez les Grecs durant l'Antiquité dans le but d'éviter que les groupes d'intérêt ne monopolisent les postes du pouvoir. Cela a fonctionné durant deux cents ans à Athènes. Il y a sans doute des choses à apprendre des inventeurs de la démocratie! De plus, à la création des démocraties modernes il y a deux cents ans, une aristocratie éduquée et dirigeante prenait les décisions pour le peuple. Mais aujourd'hui, la scolarité obligatoire, les moyens de communication et la maturité des citoyens aux enjeux de société sont suffisants pour donner sa chance à chacun. Nous en sommes aux 50^{es} élections fédérales de l'histoire de la Suisse moderne!

A part la justice et la composition du jury populaire aux Etats-Unis ou aux Assises

en France, le mode aléatoire n'existe plus vraiment.

Il faut sortir d'un siècle et demi de tradition. Si on y parvient, l'initiative compliquera la tâche des lobbies (finance, pharma, etc.) qui tentent de placer leurs hommes. Les partis politiques auront toujours leur place, mais ne dépenseront plus autant d'énergie dans des calculs stériles et n'utiliseront plus les initiatives comme des outils marketing. Trop de sujets sont les otages de conflits gauche-droite.

Comment comptez-vous récolter au moins 100 000 signatures?

Nous pensons déposer le texte à la Chancellerie fédérale en avril prochain. Ces quelques mois nous permettront de faire parler de l'initiative, notamment grâce à une expo itinérante. On y demandera aux visiteurs comment ils réagiraient s'ils étaient désignés par l'administration pour siéger à Berne... Sur la base des promesses de signatures et de la notoriété acquise, nous pourrions passer à la récolte des signatures durant dix-huit mois. A l'appui de l'initiative et pour vanter à l'étranger la démocratie suisse, nous lançons aussi un mouvement intitulé Enjoy Democracy. I

L'INITIATIVE EN BREF

Au Conseil national, les 200 sièges (toujours répartis entre les cantons proportionnellement à leur population) seraient attribués par nomination aléatoire parmi les citoyens éligibles (fin du suffrage direct selon le système proportionnel). Aux chancelleries cantonales d'instituer un mode de sélection basé sur le hasard. Un citoyen appelé serait libre de refuser le mandat. D'une durée de quatre ans et non renouvelable, le mandat serait comme aujourd'hui un 50% (environ 120 000 fr. par an) et permettrait de garder une activité professionnelle. L'entrée en fonction serait précédée d'une formation aux institutions, au cadre légal et aux thèmes politiques. Chaque année, un quart des sièges serait renouvelé (fin du renouvellement intégral tous les quatre ans). SJU

EN BREF

DIRLARET Une étincelle met le feu à une scierie du village

Des travaux de fraisage ont semble-t-il provoqué un départ de feu dans une scierie de Dirlaret, mardi peu avant 11 heures. Les pompiers locaux, appuyés par ceux du Centre de renfort de Guin, ont maîtrisé les flammes. Personne n'a été blessé. A l'arrivée des hommes du feu, tout le bâtiment était enveloppé de fumée, communique la Police cantonale fribourgeoise. Les premières investigations ont permis de localiser le départ de feu près d'une machine à fraiser. Juste avant que l'incendie se déclare, un ouvrier était occupé à des travaux de fraisage lorsqu'il a remarqué un fort dégagement de fumée au niveau de l'installation d'aspiration de sciure. Une étincelle y a vraisemblablement mis le feu. Une enquête a été ouverte. La route Kappelle-Entemoos a été fermée durant environ quatre heures. Le montant des dégâts est pour l'heure inconnu. MRZ

CHEVRILLES

Les jeunes de la Gouglera déménagent

MIRO ZBINDEN,

«FREIBURGER NACHRICHTEN»

Dans trois semaines exactement, les douze pensionnaires du centre thérapeutique pour jeunes en surpoids de la Gouglera, à Chevrières, partiront en vacances. Ce sera la dernière fois que Beat Fasnacht, directeur du centre, leur souhaitera un bel été. Dès 2017, la Gouglera - désormais propriété de la Confédération - deviendra un centre fédéral pour requérants d'asile.

Beat Fasnacht comptait réaliser, en 2016 déjà, un nouveau projet sur le domaine agricole jouxtant l'institution et sis sur le territoire communal de Dirlaret. Son idée consistait à transformer l'exploitation en centre de forma-

tion pour jeunes sans emploi, afin de les aider à retrouver le chemin du monde du travail.

Ce projet est toutefois irréalisable pour le moment. Impossible en effet d'obtenir rapidement l'autorisation de dézonage nécessaire pour le mener à bien, a confirmé hier Beat Fasnacht, revenant sur une information de Radio Freiburg. «La commune de Dirlaret ne ressent pas d'intérêt particulier à me délivrer cette autorisation spéciale», explique-t-il.

La vente de la Gouglera à la Confédération a engendré un malaise et une animosité envers sa personne, poursuit Beat Fasnacht. Cela ne constitue pas une bonne base de négociation,

concède-t-il. «La situation doit d'abord se décanter.»

Il souhaite toujours conserver le domaine agricole de la Gouglera. Mais ne compte pas se battre avec la commune pour une autorisation, même si cela implique dans un premier temps qu'aucun jeune ne pourra être hébergé sur le site. «Je conserve toutefois l'espoir que cela se fera un jour», affirme Beat Fasnacht. «Lorsque la commune sera prête, je le serai aussi.»

Contacté, le syndic de Dirlaret Marcel Kolly affirme qu'aucune demande officielle ne lui est parvenue. «Mais vu la situation en matière d'aménagement du territoire, elle n'aurait que peu de chances d'aboutir.»

Les thérapies destinées aux jeunes en surpoids se poursuivront dans le Seeland. Beat Fasnacht prévoit un déménagement à Galmiz. «Nous y avons déjà conduit des ateliers», rappelle-t-il. «Les espaces s'y prêtent.» D'ici à cet automne, trois à quatre jeunes pourront s'installer dans le bâtiment de l'ancien restaurant Kantonsschild, dont l'entrepreneur est le propriétaire. A terme, une demi-douzaine de nouveaux pourraient les rejoindre. «Nous recevons beaucoup de demandes, y compris extracantonales», affirme Beat Fasnacht. Le financement reste toutefois un problème, l'adiposité n'étant pas reconnue comme une maladie.

TRADUCTION MRZ